

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « **Conditions générales** », qui peuvent être téléchargées sur le site internet <http://www.facalscale.it>, sauf éventuelles dérogations convenues spécifiquement par écrit dans la commande ou dans la confirmation de la commande de FACAL S.r.l. (N. de TVA et Code d'identification fiscale : 00386490205), dont le siège se trouve Via G. Di Vittorio n. 42, Zone Industrielle 46045 Marmirolo (MN) – Italie - (ci-après "**FACAL**") règlent toutes les ventes de produits, tels que définis ci-dessous, entre FACAL et chacun de ses clients (ci-après le « **Client** »).

1. Produits

1.1 Objet des ventes réglées par les présentes Conditions Générales sont les échelles, les échafaudages, les tréteaux, les marchepieds, les rampes de chargement, les présentoirs et les pièces détachées produits par FACAL comme l'indiquent ses catalogues et/ou ses prix courants en vigueur au moment de l'envoi du bon de commande de la part du Client (ci-après aussi « **Produits** »).

1.2 L'envoi des catalogues et/ou des prix courants ne constitue pas une offre formelle de la part de FACAL, qui reste libre de les modifier à tout moment et sans obligation de préavis.

1.3 Les éventuelles informations sur les caractéristiques des Produits contenues dans les catalogues, listes de prix ou autre matériel illustratif de FACAL ne seront contraignantes que dans la mesure où ces informations sont spécifiquement rappelées dans le formulaire de commande (tel que défini ci-dessous) et confirmé dans la confirmation de la commande (telle que définie ci-dessous).

2. Conclusion du contrat

2.1 Le client devra effectuer ses commandes par écrit. Si la commande n'est pas remise aux mains d'une personne chargée de la recevoir pour le compte de FACAL, elle pourra être transmise à celle-ci selon les modalités prévues par l'art.3.

2.2 Les commandes sont estimées avoir été acceptées par FACAL lorsque le client renvoie la confirmation de la commande, préparée par FACAL, signée et tamponnée avec « bon pour accord ».

2.3 Si la confirmation de la commande contient des modifications par rapport à la commande, les modifications seront implicitement considérées comme acceptées dans les trois jours ouvrables après la réception de la confirmation de la commande, trois jours sans que le client ait manifesté son désaccord par écrit selon les modalités prévues à l'art. 3.

2.4 En cas d'annulation d'une commande ou de non retrait, même partiel, des produits commandés, le client devra payer une pénalité équivalant à 10% de la valeur des commandes, si annulées après 8 jours. Le client devra reconnaître à FACAL le cout du transport pour les produits pas retirés ou annulés après le départ de la commande.

2.5 Les quantités effectives de produits seront celles indiquées à chaque fois dans les documents de transport et dans les factures, soussignés par le client pour acceptation. Ces documents rappelleront obligatoirement le numéro correspondant de la confirmation de commande.

2.6 Le client, en soussignant/acceptant la confirmation de commande, accepte sans condition et s'engage à observer, dans ses rapports avec FACAL, les conditions générales.

2.7 Sous réserve d'exécution des commandes déjà confirmées, FACAL peut suspendre et/ou cesser à n'importe quel moment et sans préavis la production des produits sans que pour autant le client puisse prétendre quoi que ce soit ni avancer aucune réclamation.

3. Forme du contrat

3.1 La transmission des commandes et des confirmations de commande peut se faire par n'importe quelle forme de communication écrite, autrement dit transmission effectuée sous forme électronique, par poste électronique certifiée ou par fax.

3.2 Les commandes et les confirmations de commande transmises selon les modalités décrites au point précédent constitueront la forme écrite pour la conclusion de plein droit du contrat.

4. Prix

4.1 Sauf ce qui a été convenu par écrit entre les parties, les prix des produits (ci-après les « Prix ») sont ceux qui apparaissent dans la liste des prix de FACAL (ci-après « Prix courants») en vigueur au moment de l'envoi du formulaire de commande après déduction des éventuelles remises accordées par FACAL.

4.2 Les prix ne comprennent pas les frais de transport, d'expédition ou

d'emballage des produits ni tout autre frais non spécifiquement inclus dans la confirmation de commande ou sauf des autres conditions accordés singulièrement.

5. Modalités et délais de paiement

5.1 Les modalités de paiement sont celles contenues dans la confirmation de la commande.

5.2 Tous les éventuels paiements faits à des agents, représentants ou auxiliaires de commerce de FACAL devront être autorisés par celle-ci par écrit.

5.3 Les titres de crédit éventuellement acceptés par Facal sont conçus comme étant soumis à la condition « sauf bonne fin ». Le coût de timbrage des effets et les frais bancaires correspondants sont en tout cas à la charge du client.

5.4 La facture peut être remise en mains propres ou bien envoyée par la poste, courrier électronique, courrier électronique certifié ou autre moyen équivalant tel que prévu par les normes fiscales en vigueur.

5.5 Indépendamment des accords entre les parties en ce qui concerne la modalité de paiement, il est entendu que tout paiement doit être effectué au siège de FACAL.

6. Modalité et retard de paiement

6.1 En cas de paiement totalement ou partiellement retardé, par rapport aux conditions concordées le client est contraint de verser à FACAL, sur la somme due, un intérêt moratoire au taux indiqué à l'art. 5 du décret législatif 231/2002.

6.2 FACAL, si le client retarde totalement ou partiellement un paiement, peut suspendre toute livraison en cours, résilier le contrat et retenir, à titre d'indemnisation, jusqu'à concurrence du dommage subi, n'importe quelle somme encaissée d'avance, sans préjudice aucun au droit de prétendre d'autres dommages.

6.3 En cas de paiement à tempérament du prix, s'il y a un accord exprimé entre les parties, le non respect d'une seule échéance de la part du client, ainsi que la diminution des éventuelles garanties prêtées, détermine automatiquement l'immédiate échéance de n'importe quelle somme due à FACAL par ce même client, à n'importe quel titre, relativement aux rapports commerciaux en cours.

7. Livraison, transfert du risque, frais de transport, retours

7.1 Sauf indication différente dans la confirmation de la commande, FACAL procédera à la livraison des produits à titre indicatif dans les 20 jours ouvrables suivant la date de réception de la confirmation de la commande. Les éventuels retards par rapport à ce délai indicatif ne constituent pas un inaccomplissement de la part de Facal.

7.2 Sauf indication différente dans la confirmation de la commande, les produits seront rendus Ex Works (Incoterms 2010) chez les établissements Facal Via G. Di Vittorio n. 42, Zone Industrielle 46045 Marmirolo (MN) – Italie, et les frais de transport seront à la charge du client, sauf accords différents convenus.

7.3 Si la livraison des produits se fait par transporteur, la remise au transporteur sera considérée comme livraison des produits au client, effectuée au moment et sur le lieu de cette remise, tel qu'il en résulte des documents de transport ; une fois effectuée la livraison des produits au transporteur, tout risque relatif à ces derniers sera donc exclusivement à la charge du client.

7.4 Au moment de la livraison de la marchandise de la part du transporteur, le client est prié de contrôler :

que le nombre de colis livrés corresponde à celui indiqué dans le document de transport ;

que l'emballage soit intègre, non abîmé ou altéré de quelque façon, y compris dans les matériaux de fermeture.

7.5 Les éventuels dommages à l'emballage et/ou au produit, ainsi que le manque de correspondance du nombre des colis ou des indications doivent être immédiatement notifiés, en apposant une réserve de contrôle écrite en spécifiant le motif sur la preuve de livraison du courrier. Une fois le document du courrier signé, sans avoir posé des réserves au moment du déchargement, le client ne pourra plus opposer aucune contestation relative à la quantité et aux caractéristiques extérieures de ce qui a été livré.

7.6 En aucun cas les éventuels retards dans la livraison des produits ou dans l'exécution du contrat de la part de FACAL ne pourront donner lieu à des demandes d'indemnisation des dommages ou bien de résiliation totale ou partielle du contrat, sauf disposition contraire prévue absolument par la loi.

7.7 Sous réserve d'erreur de la part de FACAL concernant la typologie ou la

quantité des produits livrés, le client n'aura aucun droit d'effectuer des retours de produits achetés. Dans certaines circonstances particulières, toutefois, et tout à fait à sa discrétion, FACAL pourra se rendre disponible à accepter d'éventuels retours de la part du client, uniquement à condition que :

le retour soit préalablement et expressément autorisé par FACAL, suite à une demande écrite dans ce sens de la part du client, transmise conformément aux dispositions du précédent art.3, et spécifiant clairement le type de produit, la quantité pour laquelle on propose de faire le retour, le numéro correspondant au document de transport ainsi que la date et le numéro de la facture ;
les produits pour lesquels on demande l'autorisation au retour, au moment où la demande est envoyée, aient été retirés/livrés depuis 5 jours au maximum (à ce propos, la date résultant du document de transport fait foi)
les produits soient rendus par le client à FACAL en franchise de port.

8. Garanties

8.1 FACAL garantit le respect de toutes les normes concernant les produits et que ceux-ci sont conformes aux spécifications techniques contenues dans la confirmation de la commande ou encore dans les catalogues et/ou dans les prix courants de FACAL.

8.2 Les garanties applicables aux produits sont celles indiquées dans les catalogues et/ou dans les prix courants de FACAL.

8.3 La garantie n'interviendra pas en ce qui concerne les produits dont les défauts ou vices sont dus à :

dommages provoqués durant le transport et pas communiqués au moment de la réception de la marchandise.

non respect des indications de FACAL ou, en tout cas, des critères des règles pour l'utilisation des produits ;

détérioration normale des produits provoquée par l'usage
utilisation de parties et/ou composants autres que les originales ;

tout autre comportement ou fait non imputable à FACAL ;

la garantie déchoit automatiquement s'il est impossible de remonter à la date de fabrication.

8.4 Etant entendu que demeure le devoir d'examiner l'emballage des produits au moment de la réception ou de la livraison et de signaler immédiatement au transporteur les éventuels défauts d'emballage et/ou les manques, le client est tenu de notifier à FACAL, sous peine de déchéance, l'existence d'éventuels défauts des produits dans les 8 jours suivant leur découverte, en fournissant toutes les données nécessaires pour identifier les produits défectueux, ainsi que la date et le lieu de la livraison effectuée.

8.5 Si le client devait recevoir des réclamations de la part de ses propres clients à cause de défauts des produits, ce client devra immédiatement le notifier à FACAL, en tout cas dans les 8 jours suivants, sous peine de déchéance, en s'abstenant de faire aucune déclaration, admission, offre ou paiement et en transmettant immédiatement à FACAL un rapport strictement confidentiel contenant toutes les données nécessaires pour identifier les produits, la date et le lieu de la livraison. Toute décision concernant la contestation ou le problème qualitatif reviendra exclusivement à FACAL, sans préjudice de la responsabilité du client, si le défaut est dû à une erreur ou à une faute de sa part.

8.6 Au cas où FACAL reconnaîtrait l'existence et sa propre responsabilité pour les défauts déclarés, le client aura droit, au choix de FACAL, au remplacement gratuit des produits ou bien à ce que le prix de vente soit crédité, à l'exclusion de tout autre dommage.

8.7 Au cas où le client serait attaqué en justice par des tiers pour un problème concernant la qualité des produits, le client devra immédiatement le communiquer à FACAL, lui envoyant un rapport détaillé du litige et la mettant en condition de mener le contentieux. Si, compte tenu de la nature de l'événement, des traces de responsabilité éventuellement attribuables au client apparaissent, la défense en justice ou la gestion de la réclamation sera conjointe, les coûts raisonnables pour la défense de FACAL seront débités au client et le client ne pourra transiger le litige sans autorisation écrite préalable de FACAL.

8.8 En tout cas, toutes les garanties légalement impératives seront respectées.

9. Loi applicable – Tribunal compétent

9.1 Le contrat de vente réglé par les présentes conditions générales est soumis à la loi italienne.

9.2 Tout litige naissant entre les parties concernant les conditions générales et les ventes qu'elles règlent relève exclusivement de la compétence du tribunal de Mantoue (Italie), sans préjudice de la faculté de FACAL de saisir, à son exclusive discrétion, le tribunal du lieu où se trouve le siège du client

Conformément aux prévisions des articles 1341 et 1342 du Code Civil italien, le Client déclare approuver expressément les dispositions contenues dans les paragraphes suivants : 2.3 (Acceptation tacite des modifications) ; 2.4 (Sanction pour commandes annulées/non retirées) ; 2.6 (Acceptation des conditions générales de vente) ; 2.7 (Suspension et cessation de la production) ; 5.5 (Paiement au siège de FACAL), 6 (Modalités et retard de paiement) ; 7 (Livraison, transfert du risque, frais de transport, rendus) ; 8 (Garanties) ; 9 (Loi applicable – tribunal compétent).

Information aux termes de l'art.13 du décret législatif n.196/2003 "Code en matière de protection des données personnelles".

- Les données personnelles que vous fournissez dans le cadres des rapports commerciaux feront l'objet d'un traitement empreint des principes de correction, licéité, transparence et de protection de votre vie privée et de vos droits.

- Les données seront traitées à des fins liées et opérationnelles pour l'instauration et l'exécution du rapport contractuel, pour des objectifs administratifs et comptables des clients, la gestion des contrats, les commandes, les factures, l'accomplissement des obligations légales.

- la communication de ces données est obligatoire pour tout ce qui est requis par les obligations légales ou contractuelles, et en particulier les obligations légales liées à des normes contractuelles, fiscales, comptables, à la gestion administrative, à la vérification de la satisfaction des clients, l'évaluation de la compétence des fournisseurs, à des finalités de caractère commercial et industriel en général et par conséquent le refus éventuel de les fournir, totalement ou partiellement, ou le refus de leur traitement, pourra entraîner l'impossibilité de qui écrit à donner cours aux rapports contractuels.

- Vos données pourront être communiquées, exclusivement pour les finalités indiquées plus haut, à des sujets déterminés, tels que consultants légaux ou fiscaux, instituts bancaires et entreprises de transport, afin de se conformer aux obligations dont nous venons de parler. Des sociétés associées, sociétés mères ou sociétés contrôlées pourraient occasionnellement prendre aussi connaissance de ces données, dans les limites des finalités indiquées plus haut ou pour des raisons d'organisation interne. D'autres sujets pourraient prendre connaissance des données en tant que responsables ou personnes chargées du traitement. En aucun cas toutefois les données personnelles ne seront diffusées.

- les données personnelles classées comme sensibles, autrement dit les données pouvant révéler l'origine raciale et ethnique, les convictions religieuses, philosophiques ou autre en général, les opinions politiques, l'adhésion à un parti, à un syndicat, des associations ou organisations à caractère religieux, philosophique, politique ou syndical, ainsi que les données personnelles pouvant révéler l'état de santé et la vie sexuelle peuvent aussi faire l'objet d'un traitement, avec le consentement écrit de l'intéressé (si prévu) et autorisation préalable du Garant pour la protection des données personnelles (article 26 du décret législatif n.196/2003) selon les modalités et pour les finalités indiquées plus haut.

- Sur la base de l'art. 7 du décret législatif 196/2003, votre entreprise/société peut exercer le droit d'obtenir la confirmation de l'existence ou non de données personnelles la concernant, la communication de façon intelligible de ces données et de la logique et des finalités sur lesquelles se base le traitement. L'intéressé peut aussi obtenir l'élimination, la transformation sous forme anonyme ou le blocage des données traitées en violation de la loi ainsi que la mise à jour, la rectification, ou, si cela peut être intéressant, l'intégration des données ; l'attestation prouvant que les opérations demandées soient portées à la connaissance des sujets auxquels ces données avaient été communiquées ou diffusées. L'intéressé peut s'opposer, pour des raisons légitimes, au traitement lui-même.

- Conformément aux dispositions légales en vigueur, FACAL peut procéder aux opérations de traitement de vos données personnelles, pour les finalités indiquées, même sans votre accord explicite préalable (art. 24 du décret législatif 196/2003).

- Le titulaire du traitement des données personnelles est FACAL S.r.l. (N. de TVA et Code d'identification fiscale : 00386490205), dont le siège est Via G. Di Vittorio n. 42, Zone Industrielle 46045 Marmirolo (MN) - Italie. (le "Titulaire des données").

Toutes les informations concernant le traitement et la communication de vos données personnelles pourront être requises par écrit au Titulaire des données, par courriel à l'adresse de poste électronique suivante : facal@legalmail.it